



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

Communication du Général Patrice CAILLE *Rachat du siège*

Maisons Alfort, le 9 Octobre 2019

A tous les membres de notre UNP !

Vous le savez, l'Assemblée Générale de l'UNP lors du congrès de CANNES en juin dernier, a décidé à la quasi-unanimité de procéder au remboursement total du prêt de 100000 euros contracté en avril 2015 pour l'achat de notre siège national, la Maison du Para. En conséquence une contribution minimale de chacune de nos sections, au prorata des effectifs à jour de cotisation, a été arrêtée par cette même assemblée. Cette opération faisait suite aux discussions et contacts établis avec Monsieur ALDEGUER aboutissant enfin au remboursement par celui-ci du reliquat des sommes que le tribunal l'avait condamné à restituer.

Aujourd'hui, grâce à l'effort de tous les membres de l'UNP, chacune des 121 sections s'étant acquittée de ses obligations, l'association dispose des sommes nécessaires au remboursement total du prêt, à savoir 67882 euros répartis en remboursement Aldeguer (39707 €), contribution des sections (22803 €), fonds propres de l'association (5372 €).

Il est précisé qu'après négociations avec l'organisme de prêt, les pénalités normales de remboursement anticipé ont été exceptionnellement réduites de 75%.

J'ai donc demandé à notre Directeur Administratif et Financier d'entreprendre avec la banque nous ayant consenti le prêt les opérations de remboursement total, qui sera effectif au 15 octobre 2019.

Cette performance est le résultat de la solidarité de tous nos membres, même si certains furent parfois difficiles à convaincre. Cet effort est d'abord consenti pour les générations futures de para (sur le fond on ne travaille jamais pour soi mais pour les successeurs). Quelle que soit l'évolution des effectifs, l'UNP peut désormais envisager son devenir avec sérénité car ses frais de fonctionnement vont notablement diminuer et l'association n'a plus à craindre de se voir imposer des changements de site du siège comme c'était le cas lorsque les locaux étaient loués. Par ailleurs le marché immobilier en région parisienne étant celui que l'on connaît, notre siège s'est déjà apprécié et prendra encore de la valeur. La propriété totale et entière de la Maison du Para représente bien un placement certain et conséquent à l'actif de notre association.

Enfin l'aisance financière ainsi acquise permet, en l'état actuel des choses et en dépit du coût croissant de la vie, de ne pas envisager d'augmentation de cotisation avant plusieurs années, voire d'étudier des aménagements dans la répartition des cotisations.

Il me faut souligner aussi la ténacité pertinente des discussions menées avec Monsieur ALDEGUER et notre banque qui nous a permis de mener à bien cette opération que chacun d'entre vous attendait.

Alors bravo pour cette mobilisation, ces efforts que je sais difficiles pour certaines sections ! La solidarité parachutiste l'a emporté et donne à l'extérieur une belle image de l'UNP.

Que ces remerciements et félicitations soient retransmis à tous les membres de l'UNP par les présidents de toutes les sections et par les divers responsables.

Ensemble continuons à avancer en privilégiant l'intérêt commun et l'avenir pour nos jeunes paras, aujourd'hui en service et en opérations, et qui dans 70 ans constituerons encore l'UNP et, à leur tour, poursuivrons notre œuvre !

Général (2S) Patrice CAILLE
Président de l'Union Nationale des Parachutistes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Caille', with a stylized flourish at the end.